

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département du DOUBS (25)

Canton de BESANCON 3

Envoyé en préfecture le 06/01/2023

Reçu en préfecture le 06/01/2023

Publié le

ID : 025-212501332-20230105-DELIB20232-DE



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

COMMUNE DE CHATILLON LE DUC

Séance du 05 janvier 2023

Nombre de conseillers

- En exercice : 19
- Présents : 12
- Représentés : 6
- Absents : 1

La convocation du Conseil
Municipal a été faite le : 16
décembre

Le Maire certifie que le
compte-rendu de cette
délibération a été affiché à la
porte de la mairie le 06
janvier 2023

Catherine BOTTERON



L'an deux mille vingt-deux, le 05 janvier 2023,

Le Conseil Municipal de Châtillon-le-Duc, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle du conseil municipal, sous la présidence de Mme Catherine BOTTERON, Maire.

Mme Catherine BOTTERON a procédé à l'appel des conseillers municipaux.

Présents : Mmes Catherine BOTTERON, Agathe HENRIET, Marie-Christine BERTRAND, Laëtitia MOUCHET, Nicole GRANDFOND, Sylviane TRAVAGLINI, Stéphanie DULAC, Mrs Fabien PELLETIER, Daniel BARTHOD, Pierre MONTRICHARD, Philippe PRENEL, Jean-Pierre VILLAR

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.

Procurations : M. Renaud COLSON donne pouvoir à Mme Stéphanie DULAC, Mme Yasmina CATTIN donne pouvoir à Mme Agathe HENRIET, M. Dorian MAZIER donne pouvoir à Mme Marie-Christine BERTRAND, M. Simon DUGAS donne pouvoir à D. Barthod, Mme Annie POIGNAND donne pouvoir à M. Fabien PELLETIER, Mme Séverine PUTOT donne pouvoir à M. Fabien PELLETIER

Absent : M. Christophe MAILLARDET

- Délibération 2023-02 : modification du tableau des effectifs

Considérant le départ de l'agent occupant le poste d'agent comptable, grade de rédacteur principal de 1ère classe,

Considérant le recrutement d'un nouvel agent par voie de mutation, au grade d'adjoint administratif principal de 1ère classe

Vu la délibération n° 2022-55 portant sur le tableau des effectifs,

Mme le Maire propose de :

- Supprimer un poste de rédacteur principal de 1ère classe à temps complet
- Créer un poste d'adjoint administratif principal de 1ère classe à temps complet

Le tableau des effectifs sera actualisé comme suit :

Emploi	Grade associé	Catégorie	Ancien effectif	Nouvel effectif	Durée hebdomadaire
Secrétaire Général	Attaché principal	A	1	1	TC
Secrétaire Comptable	Rédacteur principal de 1 ^{ère} classe	B	1	0	TC
	Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	C	0	1	TC
Secrétaire de mairie	Adjoint administratif	C	2	2	TC
ATSEM	ATSEM principal de 2 ^{ème} classe	C	1	1	TC
	ATSEM principal de 1 ^{ère} classe	C	1	1	TC
Agent technique	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	C	0	1	TC
	Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	C	2	2	TC
	Adjoint technique	C	4	3	TC/TNC
Total			12	12	

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **DECIDE** de supprimer un poste de rédacteur principal de 1^{ère} classe à temps complet
- **DECIDE** de créer un poste d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe à temps complet

Votants : 18

Pour :

Contre :

Abstention :